

COMMUNE  
de SAINTE-MARIE 25113

DECISION DE NON OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE  
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

N° DP 025 523 24 A0025

Demande déposée le 22/10/2024	
Affichée en Mairie le 22/10/2024	
Par :	Monsieur BICHET ALAIN
Adresse :	9 RUE COMBE GIROD 25113 SAINTE-MARIE
Sur un terrain sis :	9 RUE COMBE GIROD 25113 SAINTE-MARIE
Cadastré :	523 AA 47
Nature des Travaux :	Remplacement de la porte de garage par une porte sectionnelle

Surface de plancher créée : 0 m<sup>2</sup>

**Le Maire de la Commune de SAINTE-MARIE**

Vu la déclaration préalable présentée le 22/10/2024 par Monsieur BICHET ALAIN ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour le remplacement de la porte de garage par une porte sectionnelle ;
- sur un terrain situé 9 RUE COMBE GIROD ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 28/02/2008, modifié les 23/07/2015 et 26/11/2020 ;

**ARRETE**

**Article 1** : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une **décision de non opposition**.

SAINTE-MARIE, le 24 octobre 2024  
Le Maire, Gérald GROSCLAUDE

Pour le Maire,  
L'adjointe déléguée,



Observations :

Il est porté à la connaissance du demandeur que le terrain d'assiette du projet est situé :

- dans un secteur concerné par le retrait-gonflement des argiles, aléa faible,
- dans une zone de sismicité modérée.